

PulveColor

INDICATEUR BLEU DE TRAITEMENT IC002

- **Adjuvant coloré des bouillies herbicides, fongicides et régulateurs de croissance.**
- **Utilisable avec tout type de pulvérisateur (tracté, porté ou à dos).**
- **Permet d'éviter les manques et les surdosages lors des traitements.**
- **Sans danger pour les plantes à protéger.**
- **Coloration bleue temporaire qui disparaît rapidement en cas de pluie ou d'arrosage, ou en quelques jours à la lumière du soleil.**

UTILISATIONS :

L'indicateur bleu de traitement s'utilise pour colorer les bouillies contenant des désherbants totaux ou sélectifs, des fongicides ou des régulateurs de croissance. La coloration en bleu de la bouillie permet à l'applicateur d'éviter le recouplement et les manques, optimisant ainsi l'efficacité du traitement. Cette coloration contribue également à une plus grande sécurité en délimitant les zones traitées.

L'indicateur bleu de traitement est sans classement toxicologique et est totalement biodégradable.

DOSES ET USAGES HOMOLOGUES :

Adjuvant pour bouillie fongicide : 0,125 L/HL

Adjuvant pour bouillie herbicide : 0,125 L/HL

Adjuvant pour substance de croissance : 0,125 L/HL

Dose conseillée : 0,1 L/HL

MODE D'EMPLOI :

1) Epoque d'utilisation

Tout au long de l'année, lorsqu'un traitement s'avère nécessaire.

2) Doses d'emploi

La quantité d'indicateur bleu de traitement dépendra principalement du support recevant la bouillie (gazon, terre, etc.) et de la quantité d'eau appliquée par hectare. L'applicateur devra ajuster les doses préconisées aux conditions locales. En cas de doute, mettre en œuvre la quantité préconisée la plus faible et ajouter le cas échéant une quantité supplémentaire d'indicateur bleu de traitement. D'une manière générale, plus la quantité d'indicateur bleu de traitement mise en œuvre sera élevée et plus la coloration obtenue sera foncée.

Situation	Volume de bouillie	Dose d'indicateur bleu de traitement
Sol nu ou faiblement enherbé	10 L	2,5 à 5 ml
	100 L	25 à 50 ml
	400 L	100 à 200 ml
Gazon ras (green)	10 L	2,5 à 5 ml
	100 L	25 à 50 ml
	400 L	100 à 200 ml
Stade, pelouse de parc	10 L	5 à 10 ml
	100 L	50 à 100 ml
	400 L	200 à 400 ml
Végétation très développée (friche)	10 L	7,5 à 12,5 ml
	100 L	75 à 125 ml
	400 L	300 à 500 ml

Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

3) Précautions d'emploi

- Ne pas traiter par temps de pluie, de vents forts ou de fortes chaleurs.
- Ne pas pulvériser à proximité immédiate d'une étendue d'eau.
- Ne pas appliquer sur des surfaces dures poreuses (risque d'une coloration durable).

COMPOSITION :

500 g/l de colorant bleu brillant (acide blue 9)
AMM N°9300134 détenue par Compo France SAS
Sans classement toxicologique

AVANTAGES :

L'indicateur bleu de traitement est particulièrement appréciable pour les traitements localisés ou par taches, comme par exemple lors de traitement de rattrapage avec un désherbant foliaire.

Cette coloration permet également de déceler facilement des fuites ou des défaillances du système de pulvérisation. La coloration bleue du sol ou des végétaux est visible quelques jours, de 24 à 72 heures, en fonction du support, de la concentration en colorant dans la bouillie, de la pluviométrie et de l'ensoleillement.

La coloration disparaît sous l'action de l'eau (pluie ou arrosage) et sous l'action de la lumière.

L'indicateur bleu de traitement peut être utilisé sur tous les types de gazon (ornement, stade, golf, plaines de jeux), sur les massifs ornementaux et sur les zones non cultivées (bords de route, trottoirs, allées, etc.).

Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

1000, Route du Nord - 82000 Montauban
Tél 05 63 23 12 12 - Fax 05 63 23 12 13
contact@sodeco-sa.fr - www.sodeco-sa.fr
SAS au capital de 200 000 € - RC Montauban B340 586 445 APE 4675Z

